

ADRESSES UTILES

ASSURANCE MALADIE

Place du Général de Gaulle
45021 ORLÉANS Cedex 1
Tél. 36 46

AGENCE DÉPARTEMENTALE DES SOLIDARITÉS

4 rue Prud'hommes
45300 PITHIVIERS
Tél. 02 38 40 52 52

MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE

8 route de la Garenne
Zone de Morailles
45300 PITHIVIERS
Tél. 02 37 99 99 99

PÔLE EMPLOI DE PITHIVIERS

Rue Olympé de Gouges
45300 PITHIVIERS
Tél. 39 49

CARSAT (CAISSE DE RETRAITE)

30 bd Jean Jaurès
45033 ORLÉANS CEDEX 1
Tél. 39 60

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

Centre de traitement CAF 45
TSA 61295
72034 LE MANS CEDEX 9
Tél. 32 30

MAISON DE LA JUSTICE ET DU DROIT

1 rue Henri Poincaré
45100 ORLÉANS
Tél. 02 38 69 01 22

FAMILLES RURALES

Tél. 02 38 34 98 85

PMI DE MALESHERBES

Tél. 02 38 40 52 37

ASSISTANTE SOCIALE DE LA CPAM

Tél. 02 34 05 90 10

HORAIRES D'OUVERTURE

Le lundi de 13h30 à 18h

Du mardi au jeudi
de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30
(sauf le jeudi à 18h)

Le vendredi
de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h

MAISON DE VILLE ET DES ASSOCIATIONS
19/21 Place du Martroy - Malesherbes
45330 LE MALESHERBOIS

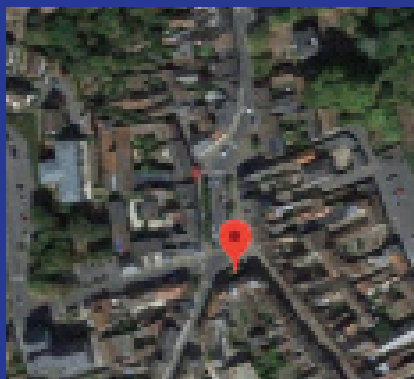
☎ 09 72 66 04 24

✉ msap.malesherbois@pithiveraisgatinais.fr

🌐 www.pithiveraisgatinais.fr

🗨 **Contacts :**

Véronique VACHER et Sébastien MARCHAND



Mise en relation



Accueil, information,
orientation



Accompagnement
aux démarches
administratives



Aide à l'utilisation
des services et des
outils numériques



France services

Liberté
Égalité
Fraternité



MALESHERBES



France Services est un guichet d'accueil polyvalent mis en place par la Communauté de Communes du Pithiverais Gâtinais, chargé d'accueillir, d'orienter et d'aider les usagers dans leurs relations avec les administrations, les organismes publics et privés et les différents services du territoire. Il s'agit d'un dispositif État porté par la Communauté de Communes du Pithiverais Gâtinais.



SANTÉ ET RETRAITE COMPLÉMENTAIRE

CARSAT (CAISSE DE RETRAITE)

 2^{ème} lundi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h sur rdv au Tél. 39 60

 Le mercredi de 9h à 12h sur rdv au Tél. 39 60

ASSURANCE MALADIE*

 Le mercredi et le jeudi de 9h à 12h sans rdv et de 13h30 à 16h30 sur rdv au Tél. 36 46

 Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30 sans rdv



FAMILLE

MAISON DU DÉPARTEMENT

 Le vendredi de 9h à 11h30 Sur rdv uniquement Tél. 02 38 40 52 52

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES*

 Du lundi au vendredi, sans rdv de 9h à 11h30 et de 13h30 à 16h



SÉNIORS

CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination)

 Sur rdv uniquement Tél. 02 38 33 92 68



TRANSPORTS

CARTE GRISE ET PERMIS DE CONDUIRE

 Sur rdv uniquement Tél. 09 72 66 04 24



LOGEMENT


ADIL

 Conseil Logement : 1^{er} jeudi de 10h à 12h sur rdv au Tél. 02 38 62 47 07

Conseil Info Energie : Dernier mardi du mois de 13h45 à 16h45 sur rdv

 Aux horaires d'ouverture de la MSAP sans rdv

OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat)

 Le mercredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h15 sur rdv Tél. 02 38 33 92 68


ACTION LOGEMENT

 Le 2^{ème} lundi du mois de 13h30 à 16h30 sur rdv Tél. 02 37 18 56 50



APPUI AUX JEUNES

MISSION LOCALE DU PITHIVERAIS

 Jeudi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h
Vendredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h sur rdv au Tél. 02 38 30 78 06 ou 02 38 33 92 68


POINT INFORMATION JEUNESSE

 Du lundi au vendredi de 14h à 18h Tél. 06 82 90 97 32




DROITS


ACCUEIL JURIDIQUE

 Sur rdv uniquement Tél. 02 42 24 00 40

MAISON DE LA JUSTICE ET DU DROIT

 Du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 13h30 à 16h sur rdv Tél. 02 38 69 01 22

CONCILIATEUR DE JUSTICE

 Le mardi de 9h à 12h sur rdv Tél. 07 86 91 43 25

POUR QUE MON DÉPLACEMENT SOIT EFFICACE



Pensez à prendre vos numéros d'identifiant et mots de passe ou codes pour les différents organismes avec lesquels vous avez rendez-vous.

MATÉRIEL À VOTRE DISPOSITION :

2 ordinateurs et imprimantes
Scanner
Tablette
Photocopieuse (10 impressions et/ou photocopies par jour et par personne)
Téléphone

La borne de visioconférence est un outil offert par le Conseil Départemental du Loiret.

 : Borne visioconférence

 : Permanence physique

* : Certains prestataires n'assurent pas les permanences pendant les vacances scolaires.